

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

SIAé - parcours de carrière des OE Question écrite n° 44021

Texte de la question

M. Jean-Charles Larsonneur attire l'attention de Mme la ministre des armées sur l'attractivité du statut d'ouvrier d'État (OE) et les perspectives pour le SIAé (service industriel de l'aéronautique). Dans le domaine du soutien, on observe des difficultés à fidéliser les jeunes OE à l'issue de leur formation. De fait, le SIAé ne peut s'aligner sur les rémunérations offertes par le privé s'agissant de compétences rares et à haut niveau de technicité. Pour pallier les difficultés de l'industriel public, les syndicats estiment nécessaire de réviser les grilles de salaires et le taux d'abattement de zone notamment dans la région Nouvelle-Aquitaine. Avec le renouvellement générationnel en cours, ils redoutent une perte de compétences et appellent l'attention du Gouvernement sur les métiers en tension en mécanique générale et dans la logistique. Considérant que l'industrie publique demeure un acteur indispensable du maintien en condition opérationnelle, il souhaiterait connaître, d'une part les pistes à l'étude pour conserver une expertise industrielle en interne et garantir l'attractivité des parcours de carrière au SIAé, d'autre part les réflexions en cours sur le statut de cette institution.

Données clés

Auteur: M. Jean-Charles Larsonneur

Circonscription: Finistère (2e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 44021

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : <u>Armées</u> Ministère attributaire : <u>Armées</u>

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>8 février 2022</u>, page 733 Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)